



Mensonge de sfr pour vendre une option

Par **KMERISTE**, le **20/02/2008** à **14:43**

Bonjour

J'ai été démarchée téléphoniquement par SFR pour souscrire GRATUITEMENT à l'option Happy Zone ; je suis très réticente lors de ces démarchages et je coupe généralement court tout de suite mais là, la personne en ligne m'assure que cette option est gratuite durant 2 mois puis ensuite, si je souhaite continuer, qu'elle me serait facturée environ 10 euros. Je lui ai demandé si j'allais recevoir un courrier me prévenant que celle-ci allait devenir payante et non plus gratuite et on m'a répondu par l'affirmative. J'accepte donc en toute confiance

Aujourd'hui, ma facture passe de 28 euros à 43 et surprise, en regardant attentivement je constate que je suis facturée de 10 euros pour cette option sans jamais avoir reçu aucun courrier pour m'avertir.

Je les appelle donc et une personne me répond que c'était à moi d'appeler avant les 2 mois et non à eux de m'informer.

Est-ce vraiment le cas ???

Quel est mon recours ?

Merci